ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES DISTRICT DE FOOTBALL DE MAINE ET LOIRE SAISON 2024-2025

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F et de la LFPL.

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28: Droits D'engagements:

Championnats et animation Départementaux :	
Première Division	100€
Deuxième Division	90 €
Troisième Division	90€
Quatrième Division	80€
Cinquième Division	80€
D1 Féminin	80€
D2 Féminin	80€
Championnat féminin à 8	80 €
Jeunes U19, U17, U15, U14G, U18F, U15F	65 €
Vétérans	80€
	80€
Loisirs Futsal	80€
	55 €
U13	
U9, U11	15 €
U7	10 €
Coupes et animations Départementales :	
Coupe de l'Anjou Seniors Jean CHERRE	90 €
Challenge de l'Anjou Seniors M	80€
Coupe des Réserves	80 €
Challenge du District Hubert SOURICE	80€
Coupe de l'Anjou Seniors F	80 €
Challenge de l'Anjou Seniors F	80 €
Coupe de l'Anjou U19, U17, U15, U18F	70 €
Challenge de l'Anjou U19, U17, U15, U18F, District U15	70 €
Coupe de l'Anjou Vétérans	80 €
Coupe de l'Amitié Vétérans	80 €
Coupe Paul Augelle Vétérans	80 €
Coupe de l'Amitié Loisirs	80 €
Consolante Loisirs	40 €
Coupe de l'Anjou Futsal Seniors M	80 €
Challenge Futsal des équipes réserves	60 €
Coupe de l'Anjou Futsal Seniors F	60 €
Challenge Futsal U18M	Gratuité
Challenge Futsal U17, U15	50 €
Challenge U15 F	15 €
Challenge/Festival U13	15 €
Challenge U11 G et F (tous niveaux)	
Chamongo OTT O ott (todo hivodax)	15 C

TITRE 2 – LA LICENCE

⇒ Voir Annexe 5 LFPL

TITRE 3 - LES COMPETITIONS

Infraction dans la composition des équipes	50€
Participation d'un joueur ou <u>d'un dirigeant</u> non qualifié	50€
Participation d'un joueur ou <u>d'un dirigeant</u> non licencié	100€
Art.176: Redevance tournois	Gratuité
TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES	
Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier	75 € 75 €
Art.207 Non envoi de rapport suite à demande <u>d'une commission</u>	70 € 70 € 120 € (en sus)
Art.290 Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire	260 €
- Voir Appeys F I FDI	

⇒ Voir Annexe 5 LFPL

PARTIE 2 - REGLEMENTS SPECIAUX

TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX (TOUTES CATEGORIES CONFONDUES)

Art.25.1	Absence de commissaire au terrain. $50 ∈$ Présence d'un commissaire au terrain MINEUR. $100 ∈$ Absence d'un responsable sécurité tribunes Futsal. $50 ∈$ Absence d'un responsable table de marque Futsal. $50 ∈$ Absence d'un responsable plateau Foot Animation. $50 ∈$
Art.26 :	1- Forfait (toutes catégories) 1 er forfait partiel :
	Dispositions spécifiques pour la D5 et la dernière division Vétérans 1er forfait partiel :

Art.28 :	Retard envoi feuille de match : Jusqu'à 4 jours de retard	50€
	Non envoi de la feuille de match (FMI ou papier)	100 €
	(en sus des 4 jours de retard)	

<u>Feuille de Match Informatisée - Dispositions prises lors de l'AG du 21.10.2016 et conformément à l'article 200 des RG FFF</u> :

- 1er dysfonctionnement : amende de 15 € pour le club de l'équipe responsable
- 2e dysfonctionnement : amende de 30 € pour le club de l'équipe responsable
- 3^e dysfonctionnement : amende de 30 € pour le club de l'équipe responsable et la commission sportive pourra décider de la perte du <u>match par pénalité pour l'équipe responsable</u>.

Art.32 : Redevance forfaitaire par équipe engagée :

Première Division	85 €
Deuxième Division	70€
Troisième Division	70€
Quatrième Division	50€
Cinquième Division	50€
D1 Féminin	20 €
D2 Féminin	20 €
Jeunes U19, U17, U15, U18F	20 €
Vétérans	50€
Loisirs	50€
Futsal	50€
Foot animation (cotisation par U6 à U13 M & F)	2.80€

DISPOSITIONS STATUTAIRES / REGLEMENT INTERIEUR

Art. 1 du règlement intérieur :

Absence à l'Assemblée Générale du District :.....Double du droit d'engagement équipe fanion

DISCIPLINE

⇒ Voir Annexe 5 LFPL